

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11, rue des Lilas 1082 Tunis Mahrajene.

La Société Chimique ALKIMIA publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 29 Juillet 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Wadi TRABELSI et M.Ghazi HANTOUS.

Société Chimique ALKIMIA SA
BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	Au 31 Décembre	
		2024	2023
Actifs non courants			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	A1	1 805 009	1 800 009
Moins : Amortissements des immobilisations incorporelles	A2	-1 800 693	-1 792 478
Immobilisations incorporelles nettes		4 316	7 531
Immobilisations corporelles	A3	122 682 922	121 687 896
Moins : Amortissements des immobilisations corporelles	A4	-88 149 993	-84 518 396
Immobilisations corporelles nettes		34 532 929	37 169 501
Immobilisations financières	A5	46 968 351	46 968 051
Moins : Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	A5	-9 655 868	-9 655 868
Immobilisations financières nettes		37 312 483	37 312 183
Total des actifs immobilisés		71 849 728	74 489 214
Autres Actifs Non Courants	A6	277 323	277 323
Total des actifs non courants		72 127 051	74 766 538
Actifs courants			
Stocks	A7	31 068 055	37 179 419
Moins : Provisions pour dépréciation des stocks	A8	-1 709 849	-1 632 971
Stocks net		29 358 206	35 546 449
Clients et comptes rattachés	A9	22 302 198	24 896 461
Moins : Provisions pour dépréciation des comptes clients	A10	-9 203 694	-9 178 120
Clients et comptes rattachés nets		13 098 505	15 718 341
Autres actifs courants	A11	21 684 103	22 933 643
Moins : Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	A11	-39 343	-28 895
Autres actifs courants nets		21 644 760	22 904 748
Liquidités et équivalents de liquidités	A12	7 698 256	4 783 151
Total des actifs courants		71 799 727	78 952 688
Total des actifs		143 926 778	153 719 226

Société Chimique ALKIMIA SA
BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Au 31 Décembre	
Capitaux Propres et Passifs	Notes	2024	2023
Capitaux propres			
Capital Social	C1	39 472 530	19 472 530
Réserves	C1	39 727 253	39 727 253
Résultats reportés	C1	-220 900 449	-176 019 951
Autres capitaux propres	C1	12 748	66 585
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		-141 687 918	-116 753 583
Résultat de l'exercice		-46 110 295	-44 880 498
Total des capitaux propres avant affectation		-187 798 213	-161 634 081
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	P1	12 818 620	15 368 588
Provisions	P2	7 015 919	6 638 725
Total des passifs non courants		19 834 539	22 007 313
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	P3	204 708 871	206 764 447
Autres passifs courants	P4	101 287 907	81 722 055
Concours bancaires et autres passifs financiers	P5	5 893 674	4 859 492
Total des passifs courants		311 890 452	293 345 994
Total des passifs		331 724 991	315 353 307
Total des capitaux propres et passifs		143 926 778	153 719 226

Société Chimique ALKIMIA SA
ETAT DE RESULTAT
(Présentation autorisée)
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Résultat	Au 31 Décembre		
	Notes	2024	2023
Produits d'exploitation			
Revenus	R1	107 205 385	107 905 100
Total des produits d'exploitation		107 205 385	107 905 100
Charges d'exploitation			
Variation de stock de produits finis	R2	3 348 987	-5 338 479
Achats d'approvisionnements consommés	R3	90 359 619	91 721 132
Charges du personnel	R4	16 223 857	17 971 549
Dotations aux amortissements et aux provisions	R5	5 481 610	6 124 403
Autres charges d'exploitation	R6	15 842 423	15 168 231
Total des charges d'exploitation		131 256 497	125 646 835
Résultat d'exploitation		-24 051 113	-17 741 735
Charges financières nettes	R7	22 240 205	27 131 995
Produits des placements	R8	174 342	85 660
Autres gains ordinaires	R9	229 367	141 489
Autres pertes ordinaires	R10	1	154
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-45 887 610	-44 646 735
Impôt sur les bénéfices	R11	-222 685	-233 763
Résultat net de l'exercice		-46 110 295	-44 880 498

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinars)

	AU 31 Décembre	
	2024	2023
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
Encaissements reçus des clients	111 168 988	133 864 592
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-115 488 694	-120 270 090
Intérêts payés	-2 125 500	-1 890 359
Impôts et taxes payés à l'état	-1 536 123	-1 378 382
Autres flux d'exploitation	7 317 047	-4 776 523
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-664 282	5 549 238
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
-		
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 258 838	-573 731
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	161 010	64 800
Encaissements/Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	62 417	34 644
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-1 035 410	-474 286
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Encaissement s suite à l'émission des actions	6 007 500	0
Remboursement des emprunts	-2 613 631	-3 060 199
Variation des mobilisations de créances	412 236	-8 918 923
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	3 806 105	-11 979 122
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	0	110 900
Variation de trésorerie	2 106 413	-6 793 270
Trésorerie au début de l'exercice	4 783 151	11 576 421
Trésorerie à la clôture	6 889 563	4 783 151

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA SA
NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2024

I. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

La Société Chimique ALKIMIA, société totalement exportatrice, régie par la loi N° 93-120 du 27 Décembre 1993, a été fondée en Septembre 1972, et a démarré sa production en 1976 à la capacité nominale théorique annuelle de 30 000 tonnes de Tripolyphosphate de Sodium (STPP ; $\text{Na}_5 \text{P}_3 \text{O}_{10}$) obtenu par la neutralisation de l'acide phosphorique ($\text{H}_3 \text{PO}_4$) par le carbonate de sodium (Na_2CO_3).

Depuis 2004, la production nominale de l'usine a été portée à 140 000 tonnes de STPP par an, suite à de diverses opérations de revamping et d'augmentation de capacité. A partir du mois de juin 2021, la production nominale de l'Usine a été réduite à 70 000 tonnes par an pour les besoins de la production de nouveaux produits.

A partir du 1^{er} Juin 2021, une nouvelle Unité de fabrication d'engrais soluble « MAP cristallisé » est entrée en production. Ce nouveau projet, de 25 000 tonnes de MAP cristallisé par an ayant coûté environ 35 millions de dinars, rentre dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de diversification et de développement des activités de la Société décidée par son Conseil d'Administration.

I. Données Générales :

Forme juridique :	Société Anonyme
Capital social :	39 472 530 Dinars
Nombre d'actions	3 947 253 actions de 10 Dinars chacune
Siège social	11 Rue des Lilas; 1082 Tunis – Mahrajène
Usine	Zone Industrielle de Ghannouch – Gabès
Identifiant unique RNE	0001716L
Matricule fiscal	0001716L/A/M/000
Code en douane	121 508 M
N° d'employeur (CNSS)	50047/92
Président Directeur Général	Ali MHIRI
Commissaires aux comptes	CABINET HLB GSAUDIT&ADVISORY et CABINET AUDITING, ADVISORY, ASSISTANCE& ACCOUNTING

II. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2024 :

La production de STPP en 2024 s'est élevée à 18 630 Tonnes de STPP. Ce niveau de production est largement en dessous de la capacité de l'usine du fait de la réduction de marche et des arrêts forcés des Unités par manque d'acide phosphorique alloué par le Groupe Chimique Tunisien.

La production de MAP soluble a atteint 10 344 Tonnes au 31 décembre 2024. Ce niveau très bas par rapport à une capacité nominale de 25 000 tonnes par an est due aux mêmes raisons que celles enregistrées pour la production de STPP malgré une demande assez importante.

La mise en œuvre de la première étape du Plan de restructuration de la Société a commencé par la réalisation de l'augmentation de capital de 20 000 000 DT dont 14 007 500 DT ont été libérés et représentant

la libération totale de l'augmentation par conversion des dettes du Groupe Chimique Tunisien soit 8 000 000 DT et la libération partielle à concurrence de 6 007 500 DT de l'augmentation en numéraire.

Le projet de reconversion de l'unité U-1500 avance et est au stade de la consultation des fournisseurs d'équipements.

III. REFERENTIEL COMPTABLE :

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens et ont été préparés conformément aux principes et normes comptables, tels que prévus par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises.

IV. NOTES SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1. Immobilisations Incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique et sont constituées de "logiciels" qui sont amortis sur trois ans.

2. Immobilisations corporelles :

a – méthode de comptabilisation : coût historique. Ce coût englobe le prix d'acquisition, les droits de douanes s'il y a lieu, les frets, l'assurance...etc.

b – méthode d'amortissement :

Constructions	5% l'an
Unité MAPc	5% l'an
Installations techniques, matériels et outillage	10% l'an
Matériel de transport	20% l'an
Installations générales, agencements et aménagements divers	10% l'an
Équipements de bureaux	10% l'an
Matériel pool	10% l'an
Matériel informatique	33,34% l'an

3. Participations :

Les participations de la Société sont comptabilisées au coût d'acquisition.

4. Créances libellées en devises :

Les créances libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 31 décembre 2024.

5. Dettes libellées en devises :

Les dettes libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 31 décembre 2024.

6. Les stocks :

- ☞ Coût d'entrée : Les stocks de matières premières et pièces de rechange sont évalués au coût moyen pondéré.

☞ **Valorisation à la date de clôture :** Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure. Les stocks de produits phosphatés sont évalués à leur cout de production ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure

7. Revenus :

Les revenus libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours moyen du mois précédent la facturation.

I. INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS :

A. Les actifs :

A1 – A2 – Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles accusent au 31 Décembre 2024 un solde net de 4 316 DT contre un solde net de 7 531 DT au 31 Décembre 2023. Le détail se présente comme suit :

Désignations	31/12/2024	31/12/2023
Logiciels	1 805 009	1 800 009
Amortissements Immobilisations incorporelles	-1 561 750	-1 553 535
Provisions	-238 943	-238 943
Immobilisations incorporelles nettes	4 316	7 531

A3 – A4 – Immobilisations Corporelles :

Les immobilisations corporelles accusent au 31 Décembre 2024 un solde net de 34 532 929 DT contre un solde net de 37 169 501 DT au 31 Décembre 2023. Le détail se présente comme suit :

Désignations	31/12/2024	31/12/2023
Equipements, matériels et outillages	97 900 959	97 629 618
Immobilisations en cours	1 414 780	565 764
Constructions	19 979 485	19 979 485
Terrain	2 281 624	2 281 624
Matériels de Transport	1 106 074	1 231 406
Amortissements Immobilisations corporelles	-88 149 993	-84 518 396
Immobilisations corporelles nettes	34 532 929	37 169 501

Evolution des immobilisations :

Désignations	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations brutes année précédente	121 687 896	121 442 245
Reclassements	331 741	508 830
Acquisitions	922 097	0
Cessions	-258 812	-263 179
Amortissements Immobilisations corporelles	-88 149 993	-84 518 396
Immobilisations corporelles nettes	34 532 929	37 169 501

A5 – Immobilisations financières :

Au 31 Décembre 2024, les immobilisations financières présentent un solde net de 37 312 483 DT contre un solde de 37 312 183 DT au 31 Décembre 2023. Le détail se présente comme suit :

Désignations	31/12/2024	31/12/2023
Participation ALKIMIA Packaging SA	18 499 948	18 499 948
Participation Les salines de Tataouine	16 999 940	16 999 940
Participation KIMIAL spa	9 535 868	9 535 868
Participation S.T.M.C. I	100 000	100 000
Action S.A.D.G.	75 000	75 000
Participation à la B.T.S	50 000	50 000
Participation S.E.P.J.	20 000	20 000
Participation à la F.I.G	20 000	20 000
Action S.T.M.C.I capital non appelé	-50 000	-50 000
Total brut des titres de participation	45 250 756	45 250 756
Provisions titres de participation	-9 655 868	-9 655 868
Total net des titres de participation	35 594 888	35 594 888
Prêts au personnel à plus d'un an	93 008	92 708
Cautionnements versés	1 624 588	1 624 588
Total bruts des autres Immobilisations financières	1 717 595	1 717 295
Immobilisations financières nettes	37 312 483	37 312 183

Participation dans la société KIMIAL SPA

La Société Chimique ALKIMIA est, depuis le 17 Avril 2006, l'actionnaire majoritaire dans le capital de la Société KIMIAL SpA à Annaba en Algérie en détenant 55% de son capital social. Compte tenu des problèmes commerciaux et techniques rencontrés, depuis la date de prise de participation, ayant engendré la perte de plus des trois quarts du capital, l'Assemblée Générale Extraordinaires des actionnaires de la Société tenue le 15 Septembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société et a désigné, à cet effet, un liquidateur pour procéder à sa liquidation conformément à la réglementation algérienne.

Participation dans la société ALKIMIA Packaging

Au 19 Novembre 2009, la Société Chimique ALKIMIA a procédé à la suite d'une Assemblée Générale, à la constitution d'une Société filiale à 100% dénommée « ALKIMIA-Packaging », Société anonyme au capital de 2 000 000 TND ayant pour objet social le conditionnement du carbonate de sodium et de tout autre produit chimique.

Par décision de son AGE du 27/12/2019, le capital de cette filiale a été augmenté à 18 500 000 TND divisé en 1 850 000 actions de 10 TND chacune et ce par conversion de ses dettes vis-à-vis de la Société Chimique ALKIMIA s'élevant à 16 500 000 TND, provenant de dividendes et de réserves non versés.

Participation dans la société Les Salines de Tataouine

Au mois d'Août 2011, la Société Chimique ALKIMIA a procédé à la constitution de sa nouvelle filiale « Les salines de Tataouine » société anonyme dont elle détient 100% de son capital s'élevant à 17 000 000 DT divisé en 1 700 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune. Cette filiale a pour objet la production de sulfate de sodium dans le cadre d'une concession d'exploitation de Sebkhath Oum El Khialate à Tataouine. Les travaux de construction de l'Usine de sulfate de sodium à Sebkhath Oum El Khialate ont pris beaucoup de retard et les travaux de montage mécanique et technique ont été achevés en décembre 2015. L'entrée en production effective a été déclarée le premier Mars 2016.

Comme en 2023, la Société Salines de Tataouine a encore amélioré ses performances techniques en 2024 en enregistrant une production de 80 075 tonnes de sulfate de sodium contre 71 910 tonnes en 2023 et 53.850 tonnes en 2022. Compte tenu de ce niveau de production et de l'amélioration du chiffre d'affaires, la Société a réalisé un résultat bénéficiaire de 6 874 900 DT contre 5 602 293 DT en 2023 ; 226 730 DT en 2022 et des années 2021 et 202 déficitaires.

Par ailleurs, le business plan de la Société Salines de Tataouine, actualisé à la date de l'arrêté des états financiers, confirme encore que le projet est rentable et les cash-flows prévisionnels permettent de dégager une rentabilité appréciable et de couvrir largement les besoins de trésorerie de la Société. D'un autre coté l'évaluation de la Société sur la base des cash-flow actualisés, donnant une valeur des fonds propres largement supérieure au capital social (totalement souscrit et libéré par la Société Chimique ALKIMIA).

A6 – Autres actifs non courants

Les Autres actifs non courants se détaillent au 31 Décembre 2024 comme suit :

Désignations	31/12/2024	31/12/2023
Frais préliminaires	277 323	277 323
Total net	277 323	277 323

A7 – A8 – Stocks :

Au 31 Décembre 2024, cette rubrique présente un solde net de 29 358 206 DT contre un solde net de 35 546 449 DT au 31 Décembre 2023. Le détail se présente comme suit :

Désignations	31/12/2024	31/12/2023
STPP	14 701 901	16 001 034
MAP	2 289 610	340 123
Acide Phosphorique	3 168 179	3 435 879
Lessive de soude (Na OH)	498 440	1 316 799
Carbonate de sodium (Na ₂ CO ₃)	0	33 596
Ammoniac brut	184 819	280 785
Fournitures consommables	6 256 103	6 477 124
Produits semi-finis	927 170	5 154 430
Stocks d'emballages	1 507 116	2 069 629
Matières consommables	1 203 074	1 966 295
Produits résiduels (Boues)	331 644	103 725
Provisions pour dépréciation des stocks	-1 709 849	-1 632 971
Total net	29 358 206	35 546 449

A9 – A10 – Clients et comptes rattachés :

Au 31 Décembre 2024, les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 13 098 505 DT contre un solde net de 15 718 341 DT au 31 Décembre 2023. Le détail se présente comme suit :

Désignations	31/12/2024	31/12/2023
Clients locaux	2 142 534	3 269 018
Clients étrangers	10 743 336	12 435 768
Effets à recevoir	223 079	24 000
Clients douteux	19 163 606	19 138 032
Indemnisations assurances	-9 970 357	-9 970 357
Provisions pour dépréciation des comptes client douteux	-9 203 694	-9 178 120
Total net	13 098 505	15 718 341

Les provisions pour dépréciation des comptes clients, s'élevant à 9 203 694 DT, se détaillent comme suit :

- Au cours de 2022, une provision complémentaire de 132 826 DT a été constatée par la société, ce montant représente l'estimation à la date de clôture du risque de non recouvrement de quelques créances.
- Au cours de 2016, un client important de la « Société Chimique ALKIMIA » a eu beaucoup d'impayés sur ses clients en Inde ce qui l'a mis en difficulté. Cette situation l'a empêché de régler ses dettes envers la Société, s'élevant au 31 Décembre 2019 à 18 428 357 DT.
- Le montant remboursé par les compagnies d'assurance au cours des exercices 2017 et 2018 en vertu des accords contractuels s'est élevé à 7 608 108 DT.
- En 2019, une provision complémentaire de 386 843 DT a été constatée par la Société ramenant le solde total de la provision à 8 458 460 TND. Ce montant représente l'estimation à la date de clôture du risque de non-recouvrement au titre du reliquat de la créance.
- Des factures de vente sur le marché local pour 112 606 DT non payées à ce jour.
- Deux factures impayées sur KIMIAL SPA relatives au transfert du savoir-faire pour un montant de 474 228 DT.

A11 – Autres actifs courants :

Au 31 Décembre 2024, les autres actifs courants présentent un solde net de 21 644 760 DT contre un solde net de 22 904 748 DT au 31 Décembre 2023. Le détail se présente comme suit :

Désignations	31/12/2024	31/12/2023
Compte courant Les Salines de Tataouine	10 529 527	19 229 323
Produits à recevoir	3 580 256	1 747 116
Divers actifs	463 147	573 868
Diverses avances fournisseurs	3 000	3 000
Etat impôts et taxes à reporter	461 153	732 233
Compte courant ALKIMIA-Packaging (SD)	616 617	616 617
Actionnaires - opérations sur le capital	5 992 500	0
Avances au personnel	37 904	31 486
Provisions pour dépréciation des autres actifs	-39 343	-28 895
Total	21 644 760	22 904 748

A12 – Liquidités et équivalents de liquidités :

Au 31 Décembre 2024, les liquidités et équivalents de liquidités présentent un solde de 7 698 256 DT contre un solde de 4 783 151 DT au 31 Décembre 2023. Le détail se présente comme suit :

Désignations	31/12/2024	31/12/2023
Dépôts en banque	1 693 448	4 775 764
Certificat de dépôt	6 000 000	0
Placements OPCVM	0	50
Caisses	4 809	7 337
Total	7 698 256	4 783 151

B – Capitaux propres et passifs :

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 décembre 2024 une valeur négative de 187 798 213 DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit :

Désignation	Capital Social	Réserves légales	Réserves spéciale et générales	Réserves pour fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31.12.2023	19 472 530	1 947 253	36 630 000	1 150 000	66 585	-176 019 951	-44 880 498	-161 634 081
Augmentation de capital	20 000 000	0	0	0	0	0	0	20 000 000
Affectation résultat 2023 en résultats reportés	0	0	0	0		-44 880 498	44 880 498	0
Amortissement subventions	0	0	0	0	-53 837	0	0	-53 837
Résultat de la période close au 31.12.2024	0	0	0	0	0	0	-46 110 295	-46 110 295
Soldes au 31.12.2024	39 472 530	1 947 253	36 630 000	1 150 000	12 748	-220 900 449	-46 110 295	-187 798 213

Le résultat par action (Perte) est de (11,682) TND au titre de 2024 contre (23,048) TND au titre de 2023, calculés comme suit :

Exercice	2024	2023
Résultat Net	-46 110 295	-44 880 498
Nombre d'actions	3 947 253	1 947 253
Résultat par action	-11,682	-23,048

P1 – Emprunts :

Le solde du compte « Emprunts à + d'un an » s'élevant à 12 818 620 TND au 31 décembre 2024 contre 15 368 588 TND au 31 décembre 2023, se détaille comme suit :

Désignation	Montant de crédit	Remboursements antérieurs	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
CMT – BT	12 000 000	4 163 412	1 513 968	6 322 620
CMT – STB	11 479 000	3 947 000	1 036 000	6 496 000
TOTAL	23 479 000	8 110 412	2 549 968	12 818 620

P2 – Provisions :

Les provisions pour risques et charges s'élèvent 7 015 919 TND au 31 décembre 2024.

P3 – Fournisseurs et comptes rattachés :

Au 31 Décembre 2024, les fournisseurs et comptes rattachés accusent un solde de de 204 708 871 DT contre un solde de 206 764 447 DT au 31 Décembre 2023. Le détail se présente comme suit :

Fournisseurs	31.12.2023	31.12.2023
Fournisseurs d'Exploitation-Tunisie	116 795 269	128 685 390
Fournisseurs d'Exploitation-Etranger	429 903	375 055
Fournisseurs d'Exploitation-Effet à payer	76 088 046	70 252 552
Fournisseurs Immobilisation-Tunisie	89 442	2 661
Fournisseurs Immobilisation-Etranger	33 776	94 340
Fournisseurs Immobilisation Retenues de Garanties	73 087	73 087
Fournisseurs d'exploitation factures NP (Biens MM)	8 489 790	7 289 811
Fournisseurs d'exploitation factures NP (Services)	2 016 429	399 382
Fournisseurs FNP (écritures manuelles)	693 129	-407 831
Solde	204 708 871	206 764 447

P4 – Autres passifs courants :

Au 31 Décembre 2024, les autres passifs courants accusent un solde de 101 287 907 DT contre un solde de 81 722 055 DT au 31 Décembre 2023. Le détail se présente comme suit :

Désignations	31/12/2024	31/12/2023
Charges à payer	86 367 685	65 756 218
Autres	1 560 184	2 166 670
Charges sociales provisionnées	6 281 962	8 736 328
Avances reçues des clients	1 934 866	1 085 083
CNSS	3 752 722	2 378 207
Produits constatés d'avance	23 619	0
Etat impôts et taxes	1 366 869	1 425 725
Rémunérations dues au personnel	0	173 826
Total	101 287 907	81 722 055

P5 – Concours bancaires et autres passifs financiers :

Au 31 Décembre 2024, les concours bancaires et les autres passifs financiers accusent un solde de 5 893 674 DT contre un solde de 4 859 492 DT au 31 Décembre 2023. Le détail se présente comme suit :

Désignations	31/12/2024	31/12/2023
Mobilisations de créances	2 107 836	1 695 600
Echéances CMT à moins d'un an	2 858 171	2 859 117
Intérêts courus	118 973	304 774
Banques créditrices	808 693	0
Soldes	5 893 674	4 859 492

C – Etat de résultat :

R1 – Revenus :

Les revenus s'élèvent à **107 205 385 DT** au cours de l'exercice 2024 contre **107 905 100 DT** au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de STPP à l'export	101 819 476	96 620 527
Vente de STPP sur le marché local	5 136 774	7 629 311
Ventes de produits résiduels (boue)	249 134	3 655 262
Total	107 205 385	107 905 100

R2 – Variation des stocks :

La variation des stocks de produits finis se détaille comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2024	31/12/2023
Stocks début de période	21 599 312	16 260 833
Stock fin de période	18 250 325	21 599 312
Variation des stocks de produits finis	-3 348 987	5 338 479

R3 – Achats d'approvisionnements consommés :

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à **90 359 619 DT** au cours de l'exercice 2024 contre **91 721 132 DT** au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2024	31/12/2023
Achats de matières Premières	74 402 299	76 229 039
Achats non stockés d'énergie, eau et autres matières	9 941 722	8 883 408
Achats de fournitures, consommables et emballages	3 018 699	2 929 210
Frais sur achats	237 440	160 214
Variation des stocks	2 759 459	3 519 261
Total	90 359 619	91 721 132

R4– Charges de personnel :

Les charges de personnel s'élèvent à **16 223 857 DT** au cours de l'exercice 2024 contre **17 971 549 DT** au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2024	31/12/2023
Charges salariales	14 331 081	14 010 193
Charges sociales	3 147 036	3 757 178
Indemnité de départ en retraite	-768 788	474 073
Congés à payer	-41 557	-35 389
Autres charges du personnel	-443 916	-234 508
Total	16 223 857	17 971 549

R5 – Dotations aux amortissements et aux provisions :

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à **5 481 610 DT** au cours de l'exercice 2024 contre **6 124 403 DT** au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2024	31/12/2023
Amortissements des immobilisations corporelles	3 890 410	3 989 188
Provisions pour risques et charges	1 464 958	2 219 889
Provisions pour dépréciation des stocks	76 878	-7 382
Amortissements des immobilisations incorporelles	8 215	7 454
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	10 448	0
Provisions pour dépréciation des créances	25 574	0
Reprises sur provisions sur stocks	0	-1 686
Reprises sur / Dotations aux provisions pour contrats déficitaires	5 128	-8 060
Reprise /Provisions pour dépréciation Titres	0	-75 000
Total	5 481 610	6 124 403

R6 – Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à **15 842 423 DT** au cours de l'exercice 2024 contre **15 168 231 DT** au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2024	31/12/2023
Frets et transport sur ventes	4 389 284	3 373 420
Frais d'assurances	1 899 993	2 304 692
Frais sur ventes	1 035 086	1 954 328
Autres charges	8 518 061	7 535 790
Total	15 842 423	15 168 231

R7 – Charges financières nettes :

Les charges financières nettes s'élèvent à **22 240 205 DT** au cours de l'exercice 2024 contre **27 131 995 DT** au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts sur financement CT et agios	22 126 351	27 078 239
Pertes de change	843 735	2 465 374
Gains de change	-729 881	-2 411 618
Total	22 240 205	27 131 995

R8 – Produits financiers et produits des placements :

Les produits financiers se présentent au 31/12/2024 comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2024	31/12/2023
Produits des participations	-62 300	-49 500
Intérêts des placements et comptes	-112 042	-36 160
Total	-174 342	-85 660

R9– Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires s'élèvent à **229 367 DT** au cours de l'exercice 2024 contre **141 489 DT** au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2024	31/12/2023
Autres produits	-55 187	-56 362
Produits sur éléments non récurrents	-174 179	-66 324
Produits sur exercices antérieurs	0	-18 803
Total	-229 367	-141 489

R10 – Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à **1 DT** au cours de l'exercice 2024 contre **154 DT** au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2024	31/12/2023
Charges sur éléments non récurrents	1	154
Total	1	154

R11 – Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève au 31 décembre 2024 à **222 685 DT**.

D – Etat des flux de trésorerie :

1. Flux provenant de l'exploitation :

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2024 à – 664 282 TND, contre 5 549 238 TND au 31 décembre 2023, résultant de l'encaissement auprès des clients de la somme 111 168 988 TND et des décaissements d'exploitation de 111 833 270 TND.

2. Flux provenant des activités d'investissements :

Désignation	31.12.2024	31.12.2023
Investissements de renouvellement	-1 258 838	-573 731
Variation d'immobilisations Financières	62 417	34 644
Cession d'immobilisation	161 010	64 800
Flux provenant des activités d'investissements	-1 035 410	-474 286

3. Flux provenant des activités de financement :

Désignation	31.12.2024	31.12.2023
Encaissement s suite à l'émission des actions	6 007 500	0
Encaissements provenant de la mobilisation des créances à l'export	412 236	-8 918 923
Remboursement emprunt bancaire	-2 613 631	-3 060 199
Les flux provenant des activités de financement	3 806 105	-11 979 122

4. Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité :

Désignation	31.12.2024	31.12.2023
Incidence de la variation des taux de change	0	110 900
Incidence des variations	0	110 900

5. Trésorerie au 31 décembre 2024 :

Au 31 décembre 2024, la trésorerie s'élève à 6 889 563 TND contre 4 783 151 TND au 31 décembre 2023.

E. Opérations avec les parties liées

a. *Groupe Chimique Tunisien*

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a conclu avec le « Groupe Chimique Tunisien » une convention en date du 26 Novembre 1993, modifiée par deux avenants signés respectivement en date du 22 Octobre 1998 et du 27 Septembre 2009, selon laquelle le « Groupe Chimique Tunisien » s'engage à vendre à partir de ses unités de production, à la « Société Chimique ALKIMIA S.A », qui accepte, l'acide phosphorique concentré dont elle a besoin pour son exploitation.
- Les achats d'acide phosphorique effectués par la « Société Chimique ALKIMIA S.A » dans le cadre de cette convention totalisent au titre de l'exercice 2024 un montant net de **60 501 079 DT**.
- Les achats d'ammoniac effectués par la « Société Chimique ALKIMIA S.A » auprès du « Groupe Chimique Tunisien » totalisent au titre de l'exercice 2024 un montant net de **3 527 941 DT**.
- Le solde fournisseur « Groupe Chimique Tunisien » s'élève au 31 Décembre 2024 à **164.827.750 DT** dont **75.937.557 DT** en tant qu'effets à payer.
- Les intérêts de retard au titre de la dette du « Groupe Chimique Tunisien » échue et non payée totalisent au titre de l'exercice 2024 un montant de **20 186 652 DT** Le solde des intérêts non réglés s'élève au 31 Décembre 2024 à **88 854 193 DT** constatés en charges à payer.

b. *ALKIMIA Packaging SA*

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a conclu avec sa filiale « ALKIMIA Packaging S.A » une convention en date du 03 Janvier 2011 qui prévoit son approvisionnement auprès de cette dernière en carbonate de sodium nécessaire à son exploitation. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » tenu en date du 10 Mai 2011.
- Les achats de carbonate de sodium effectués par la « Société ALKIMIA S.A » dans le cadre de cette convention s'élèvent au titre de l'exercice 2024 à **10 373 280 DT** Le solde fournisseur « ALKIMIA Packaging S.A » s'élève au 31 Décembre 2024 à **19.789.660 DT**
- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a facturé à sa filiale « ALKIMIA Packaging S.A » des charges communes au titre de l'exercice 2024 pour un montant de **537 062 DT**.
- Le compte courant « ALKIMIA Packaging S.A » présente au 31 Décembre 2024 un solde débiteur de **616 617 DT**.

c. *Les Salines de Tataouine*

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a réalisé des prestations de fourniture de l'excédent d'électricité produite par l'unité de cogénération à sa filiale « Les Salines de Tataouine » pour un montant de **2 632 076 DT**.

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a facturé à sa filiale « Les Salines de Tataouine » des charges communes au titre de l'exercice 2024 pour un montant de **1 197 793 DT**.
- Le compte courant « Les Salines de Tataouine » présente au 31 Décembre 2024 un solde débiteur de **10.529.527 DT**

d. La Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne (CARTE ASSURANCES)

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » continue à assurer tous ses risques auprès de « La CARTE Assurances ». La prime d'assurance supportée par la société dans le cadre de cette convention au titre de l'année 2024 s'élève à **1 916 580 DT** Le solde fournisseur « La CARTE Assurances » s'élève au 31 Décembre 2024 à **1 847.415 DT**.

F. Les engagements Hors Bilan

Les engagements hors bilan de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » se détaillent comme suit :

1. Engagements émis

A. Hypothèques et nantissements

La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a affecté spécialement au profit de la « Société Tunisienne de Banque (STB) et en Pari Passu avec la « Banque de Tunisie (BT) » pour sureté, garantie et conservation du remboursement du principal des emprunts obtenus auprès de ses deux banques s'élevant respectivement à 11 479 000 DT et 12 000 000 DT ainsi que toutes les autres obligations contractuelles (intérêts conventionnels et de retard, indemnités, frais et accessoires, primes d'assurances, etc.) les garanties suivantes :

a- Hypothèque immobilière de rang utile

- La totalité de la propriété sise à Tunis d'une superficie de 947 m² objet du titre foncier n° 88607 Tunis ;
- La totalité de la propriété sise à Gabes, zone industrielle, consistant en un terrain d'une superficie approximative de 128 514 m², objet du compromis de vente conclu avec l'AFI en date 26/09/1975 enregistré à la Recette des Finances de Ghannouch le 19/03/2018 ; et
- La totalité de la propriété consistant en les lots de terrain portant les n°33-1 et 33-2 sise à Gabes, zone industrielle d'une superficie de 24 000 m², objet du compromis de vente conclu avec l'AFI en date 20/10/2016 et 1/11/20216 enregistré à Gabes le 8/11/2016 à distraire du titre foncier n°321 Gabes.

b- Nantissement de rang utile

Conformément à l'article 236 et suivant du Code de Commerce concernant le nantissement de fonds de commerce, sont donnés en nantissement de rang utile, l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité

de fabrication de MAP cristallisé et de STPP sis à Gabes, zone industrielle de Ghannouch, et à Tunis, 11 Rue des Lilas.

c- Nantissement de premier rang

Conformément à la Loi n°2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel installé dans le fonds de commerce sis à Gabes, zone industrielle Ghannouch et à Tunis, 11 Rue des Lilas.

B. Autres engagements émis

Désignations	2024	2023
Caution en faveur de l'OMMP	6 546	6 546
Caution en faveur du G.M.G.A	10 000	10 000
Caution en faveur du ANGED	1 000	1 000
Caution OIL LIBYA	5 000	5 000
Total	22 546	22 546

► Engagements reçus

Les engagements reçus se détaillent comme suit :

Désignations	2024	2023
Cautions reçues de nos fournisseurs étrangers (EUR)	39 792	39 792
Cautions reçues de nos fournisseurs locaux (TND)	19 313	101 212

J. Continuité d'exploitation

Les états financiers de l'exercice 2024 dégagent un résultat déficitaire de 46 110 295 DT et des fonds propres négatifs de 187 798 213 DT. L'augmentation du déficit par rapport à 2023 s'explique par les prix de l'acide phosphorique et de l'ammoniac, excessivement chers, facturés par le Groupe Chimique Tunisien et par les pertes dues à l'arrêt prolongé de la nouvelle Unité de production de MAPc pour non-compétitivité

Bien que la situation actuelle pourrait présenter une incertitude significative sur la capacité de la Société à poursuivre son activité, les États Financiers de la Société arrêtés au 31 Décembre 2024 ont été préparés sur la base du principe comptable de continuité d'exploitation en prenant compte principalement, les éléments suivants :

La Société a préparé un Plan de sauvetage, très prometteur, validé par son Conseil d'Administration le 21 juillet 2021 et confirmé le 14 octobre 2021. Ce plan repose sur les actions suivantes :

- La production de 35 000 tonnes de STPP, technique et alimentaire, en adaptant et réaménageant l'Unité U-1000 conformément aux normes d'hygiène et sanitaire requises.
- La réalisation du Projet de production d'engrais « NPK » par la reconversion de l'Unité U-1500 pour un budget de 12 MDT.

- La réalisation d'un plan d'Assainissement Social.
- La production d'un autre engrais, le sulfate d'ammonium, par la reconversion de l'Unité U-600 pour un budget de 20 MDT.

A ce jour, la mise en œuvre du plan de restructuration de la Société en sa première étape se présente comme suit :

- Augmentation de capital de 20 000 000 DT :

L'augmentation de capital de 20 000 000 DT, a été réalisée en 2024 et il a été libéré 8 000 000 DT au titre de l'augmentation par conversion de créances et 6 007 500 DT au titre de l'augmentation en numéraire.

- La réalisation d'une Unité de production de NPK par la conversion de l'unité U-1500 existante : la Société a signé un contrat d'étude et de réalisation avec le Bureau d'engineering TECI qui vient de terminer les études techniques et a lancé les appels d'offres des équipements principaux. Il est à rappeler que ce projet comporte les deux unités suivantes :

- Unité de production de NPK poudre d'une capacité de 80 000 tonnes par an, avec un délai de réalisation de 6 mois, soit un démarrage en production au plus tard fin mars 2026.
- Unité de production de NPK granulé d'une capacité de 80 000 tonnes par an avec un délai prévisionnel de 12 mois, soit un démarrage au plus tard en juillet 2026.

- L'assainissement social visant à réduire l'effectif de la Société : La Société a bien avancé sur ce volet. En effet, des incitations au départ volontaire, retraite anticipée ou démission, ont été mises en place. L'effectif de la société à ce jour a été ramené ainsi à 295 agents soit une baisse de plus de 45%.

K. Evènements postérieurs à la date de clôture :

Les présents états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 25 juin 2025. En conséquence, ils ne tiennent pas compte des événements postérieurs à cette date.

À cet égard, il convient de souligner qu'en vertu des dispositions de la loi n°9/2025 du 23 mai 2025, relative à l'organisation des contrats de travail et à l'interdiction du recours à la sous-traitance, la société ALKIMIA sera tenue de procéder à la titularisation d'une part significative de son personnel actuellement employé dans le cadre de contrats de sous-traitance. Cette mesure, imposée par la nouvelle législation, est susceptible d'entraîner une augmentation notable des charges salariales et sociales au cours des exercices à venir. À ce stade, l'incidence financière de cette obligation sur la situation économique de l'entreprise ainsi que sur le plan de restructuration en cours ne peut être estimée de manière fiable.

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA SA
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Messieurs les actionnaires
de la société Chimique « Alkimia SA »

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 Septembre 2022, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2024, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres négatifs de **187 798 213 DT**, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à **46 110 295 DT**.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Incertitude significative relative à la continuité de l'exploitation

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le contenu de la **Note « J » continuité de l'exploitation** qui fait état du montant des pertes nettes encourues par la société Chimique « Alkimia SA » au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et des exercices antérieurs.

Comme il est décrit dans la note susvisée, cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Titres de participation

Au 31 Décembre 2024, la **valeur comptable nette des titres de participation** de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » s'élève à **35 594 888 DT** pour un total bilan de **143 926 778 DT**.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (y compris les frais d'acquisition) en respect avec les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des participations à leur valeur d'usage ainsi déterminée :

- La valeur d'usage est estimée en tenant compte de plusieurs facteurs, notamment, la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.
- Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette comptable de ces participations est supérieure à leur valeur d'usage.

Risque identifié :

Le risque que la valeur nette comptable des titres de participation excède leur valeur d'usage et qu'une dépréciation ne soit pas comptabilisée au bilan constitue un risque d'anomalie significative dans les comptes en raison du recours important au jugement de la Direction.

Notre réponse à ce risque :

Dans ce cadre, nos travaux ont consisté notamment à :

- Revoir le processus d'estimation de la dépréciation adopté par la Direction ;
- Identifier les contrôles pertinents associés au processus d'estimation ;
- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses et examiner les modalités retenues par la Direction pour estimer la valeur d'usage des participations à la date de clôture ;
- Analyser la performance économique des entreprises émettrices et l'utilité procurée par ces participations à la « Société Chimique ALKIMIA S.A » ;
- Revoir les résultats des estimations effectuées durant l'exercice précédent.

5. Observation

Nous attirons l'attention sur la situation de la participation de la « Société Chimique ALKIMIA SA » au capital de la société « Les Salines de Tataouine » décrite au niveau de **la note A5** aux Etats Financiers.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

6. Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

7. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

8. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

3. Autres obligations réglementaires

En application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales, nous signalons à l'Assemblée Générale que dans le cadre de l'accomplissement de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons constaté que les états financiers de la société arrêtés au 31 Décembre 2024 font apparaître des fonds propres en deçà de la moitié du capital, à ce niveau et conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, le conseil d'administration doit dans les quatre mois de la date de l'approbation des comptes, provoquer la réunion de l'assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la question et prendre les mesures nécessaires prévues par la loi.

Tunis, le 02 Juillet 2025

Les Co-commissaires aux comptes

Auditing, Advisory, Assistance & Accounting

Wadi TRABELSI

P\ HLB GSAudit&Advisory

Ghazi HANTOUS

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA SA
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT SPECIAL DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Messieurs les actionnaires de la « Société Chimique ALKIMIA S.A »,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations relatives à des conventions nouvellement conclues durant l'exercice clos au 31 Décembre 2024

Votre Conseil d'Administration ne nous a informés d'aucune convention nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 et rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

II. Opérations relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2024 :

1. Groupe Chimique Tunisien

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a conclu avec le « Groupe Chimique Tunisien » une convention en date du 26 Novembre 1993, modifiée par deux avenants signés respectivement en date du 22 Octobre 1998 et du 27 Septembre 2009, selon laquelle le « Groupe Chimique Tunisien » s'engage à vendre à partir de ses unités de production, à la « Société Chimique ALKIMIA S.A », qui accepte, l'acide phosphorique concentré dont elle a besoin pour son exploitation.
- Les achats d'acide phosphorique effectués par la « Société Chimique ALKIMIA S.A » dans le cadre de cette convention totalisent au titre de l'exercice 2024 un montant net de **60 501 079 DT**.
- Les achats d'ammoniac effectués par la « Société Chimique ALKIMIA S.A » auprès du « Groupe Chimique Tunisien » totalisent au titre de l'exercice 2024 un montant net de **3 527 941 DT**.

- Le solde fournisseur « Groupe Chimique Tunisien » s'élève au 31 Décembre 2024 à **164.827.750 DT** dont **75.937.557 DT** en tant qu'effets à payer.
- Les intérêts de retard au titre de la dette du « Groupe Chimique Tunisien » échue et non payée totalisent au titre de l'exercice 2024 un montant de **20 186 652 DT**. Le solde des intérêts non réglés s'élève au 31 Décembre 2024 à **88 854 193 DT** constatés en charges à payer.

2. *ALKIMIA Packaging SA*

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a conclu avec sa filiale « ALKIMIA Packaging S.A » une convention en date du 03 Janvier 2011 qui prévoit son approvisionnement auprès de cette dernière en carbonate de sodium nécessaire à son exploitation. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » tenu en date du 10 Mai 2011.
- Les achats de carbonate de sodium effectués par la « Société ALKIMIA S.A » dans le cadre de cette convention s'élèvent au titre de l'exercice 2024 à **10 373 280 DT**. Le solde fournisseur « ALKIMIA Packaging S.A » s'élève au 31 Décembre 2024 à **19.789.660 DT**.
- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a facturé à sa filiale « ALKIMIA Packaging S.A » des charges communes au titre de l'exercice 2024 pour un montant de **537 062 DT**.
- Le compte courant « ALKIMIA Packaging S.A » présente au 31 Décembre 2024 un solde débiteur de **616 617 DT**.

3. *Les Salines de Tataouine*

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a réalisé des prestations de fourniture de l'excédent d'électricité produite par l'unité de cogénération à sa filiale « Les Salines de Tataouine » pour un montant de **2 632 076 DT**.
- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a facturé à sa filiale « Les Salines de Tataouine » des charges communes au titre de l'exercice 2024 pour un montant de **1 197 793 DT**.
- Le compte courant « Les Salines de Tataouine » présente au 31 Décembre 2024 un solde débiteur de **10.529.527 DT**.

4. *La Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne (CARTE ASSURANCES)*

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » continue à assurer tous ses risques auprès de « La CARTE Assurances ». La prime d'assurance supportée par la société dans le cadre de cette convention au titre de l'année 2024 s'élève à **1 916 580 DT**. Le solde fournisseur « La CARTE Assurances » s'élève au 31 Décembre 2024 à **1 847.415 DT**.

III. **Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants**

1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président Directeur Général est fixée par le « Comité de rémunération » tenu le 18 Octobre 2015.
- Les administrateurs sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.
- La rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit est déterminée par le Conseil d'Administration et est soumise annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle

2- Les obligations et engagements de la « Société chimique ALKIMIA S.A » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des Etats Financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2024 se présentent comme suit :

Libellé	Président directeur général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif	Charges de l'exercice	Passif
Rémunérations brutes (y compris avantages en nature)	185 661	-	-	-
Jetons de présence pour les administrateurs	24 000	24 000	120 000	120 000
Rémunérations des membres du Comité Permanent d'Audit	-	-	48 000	48 000
Total	209 661	0	168 000	168 000

Tunis, le 02 Juillet 202

Les Co-commissaires aux comptes

Auditing, Advisory, Assistance & Accounting

Wadi TRABELSI

P\ HLB GSAudit&Advisory

Ghazi HANTOUS